



**Convention contre  
la torture et autres peines  
ou traitements cruels,  
inhumains ou dégradants**

Distr. générale  
9 juillet 2024  
Français  
Original : anglais

---

**Comité contre la torture**

**Décision adoptée par le Comité au titre de l'article 22  
de la Convention, concernant la communication  
n° 1027/2020\* \*\***

*Communication soumise par :* V. K. et U. K. (représentés par un conseil,  
Vadim Drozdov)

*Victime(s) présumée(s) :* Le requérant

*État partie :* Suède

*Date de la requête :* 31 août 2020 (date de la lettre initiale)

*Question(s) de fond :* Expulsion vers le Bélarus ; risque de refoulement

Réuni le 19 avril 2024, le Comité, ayant été informé que les requérants avaient quitté le territoire de l'État partie, a décidé de cesser l'examen de la communication n° 1027/2020.

---

\* Adoptée par le Comité à sa soixante-dix-neuvième session (15 avril-10 mai 2024).

\*\* Les membres du Comité dont le nom suit ont participé à l'examen de la communication : Todd Buchwald, Jorge Contesse, Claude Heller, Erdogan Iscan, Peter Vedel Kessing, Liu Huawen, Maeda Naoko, Ana Racu, Abderrazak Rouwane et Bakhtiyar Tuzmukhamedov.

